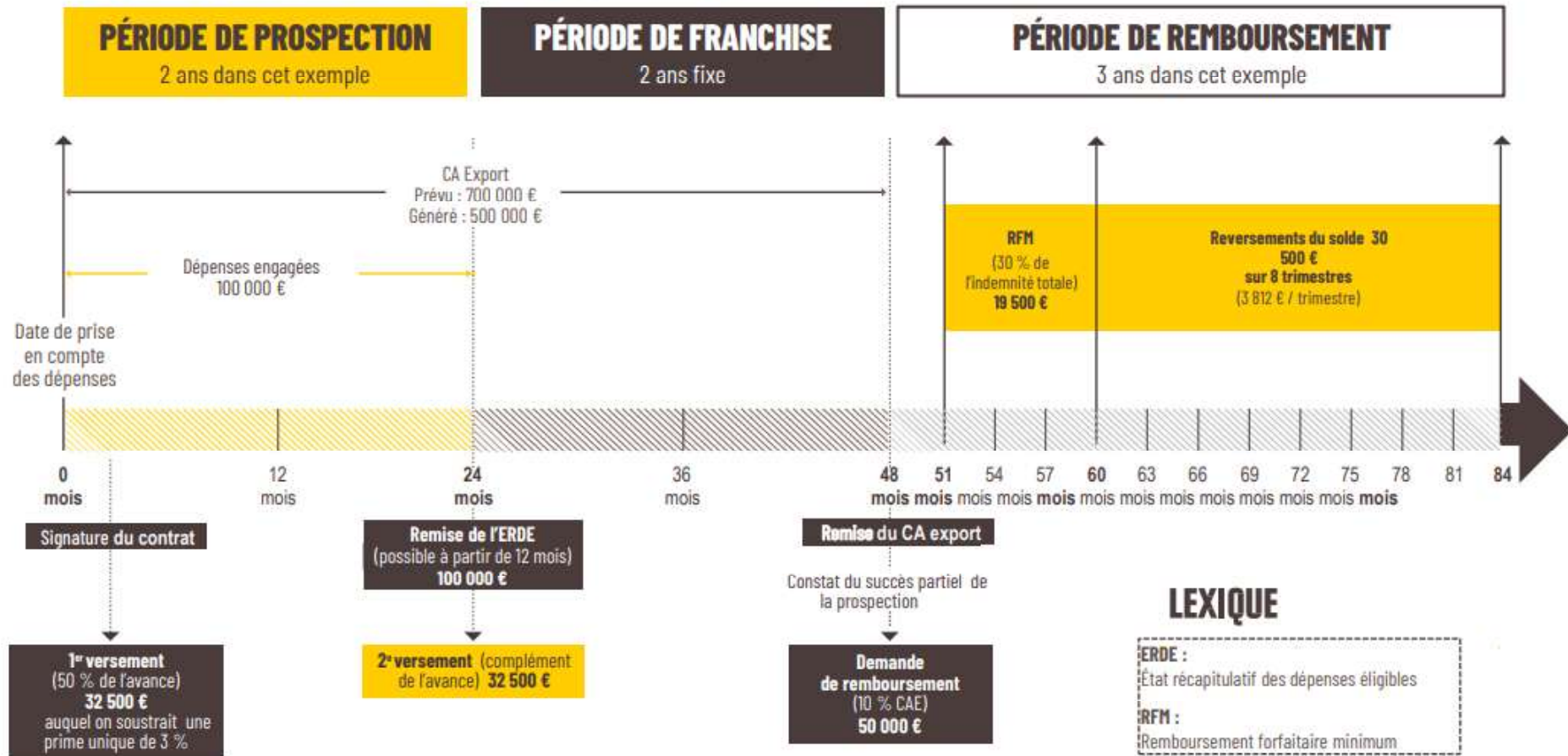


L'ASSURANCE PROSPECTION

- Hypothèse de succès partiel : ici, le budget garanti est de 100 000 €



LES CRITÈRES

NOUS FACILITONS VOTRE PROSPECTION:

- Assurance prospection: Prise en charge du risque financier de votre développement export.

Cible:

Entreprises françaises dont le CA est < ou = à 500 M€ et comporte une part française > à 20%.

- Quotité garantie : 65%, pour un budget minimal garanti de 30 K€
- Prime : 3% du budget garanti, déduite du premier versement
- Avance sur indemnité = budget garanti x quotité garantie
- 3 périodes :
 - Période de garantie de 2 ans => période de remboursement de 3 ans
 - Période de garantie de 3 ans => période de remboursement de 4 ans
 - Période de franchise de 2 ans fixe

Les caractéristiques clés:

- le versement immédiat d'une partie des indemnités (50% du montant prévu à la signature du contrat)
- un différé de remboursements (par prélèvement) de 4 à 5 ans
- un remboursement obligatoire : le Remboursement Forfaitaire Minimum de 30% des indemnités totales versées

LES DÉPENSES

- Déplacements et séjours à l'étranger, salaires et charges pendant la durée des déplacements
- Création d'un service export, recrutement, formation, salaires et charges patronales du personnel nouvellement recruté
- Dépenses marketing, études de marché, conseils juridiques, publicité, création de site internet et frais d'adaptation du produit au marché...
- Frais de fonctionnement d'une implantation à l'étranger (agents commerciaux, bureaux commerciaux, filiales)
- Foires, salons, missions de prospection collectives ou individuelles...

PLAN D'ACTION 2025 - AP

DANS UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE RESTREINT, SOUHAIT DE :

1° PRIORISER LES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES (70% DU BUDGET ANNUEL AP)

- **PREMIER VERSEMENT DE 70%**

2° PRIORISER LES SOCIÉTÉS NON INDUSTRIELLES N'AYANT PAS DÉJÀ DE CONTRAT(S) AP EN COURS

- **BUDGET LIMITÉ À 100K€**
- **PAS DE CUMUL DE DOSSIERS D'AP**